
NOTICE DE PRESTATION : CHECK-UP ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Remarque

Cette prestation a été conçue lors du passage soudain à l'enseignement à distance pendant le confinement au printemps 2020 et n'est dès lors plus disponible.

Il est encore possible de commander la formule complète pour les écoles ayant déjà réalisé la formule de base au tarif de CHF 2'500.– (+TVA).

Analyses complémentaires sur mesure

Pour des analyses plus approfondies de l'enseignement à distance, de la conversion à un système didactique partiellement numérique, etc., nous restons à votre disposition avec une offre sur mesure : Evelyne Charrière, charriere@ifes-ipes.ch.

1. CONTENU

Enseignement à distance dans le cadre de la situation actuelle liée à la crise du Covid-19.

- Bonnes pratiques, possibilités d'amélioration et conséquences sur l'organisation de l'enseignement, la méthodologie, l'utilisation des outils en ligne et l'évaluation de la réussite scolaire du point de vue des élèves, des enseignant-es, de la direction d'établissement et, sur demande, également des formateurs et des parents.
- Charge de travail et ressources personnelles des élèves, des enseignant-es, de la direction d'établissement et des parents.

2. SPÉCIFICITÉS

- Analyse courte, rapide et significative visant à examiner et à réajuster l'organisation, les méthodes employées pour l'enseignement à distance et les outils numériques utilisés.
- 2 formules sont proposées :
 - **Formule de base** (1 collecte de données) :
Questionnaire en ligne auprès des élèves, des enseignant-es, de la direction d'établissement et, le cas échéant, des formateurs et des parents. Les résultats quantitatifs sont disponibles en temps réel sous la forme d'un rapport en ligne comprenant des tableaux et des graphiques ; les résultats qualitatifs le sont rapidement après l'anonymisation.
 - **Formule complète** (2 collectes de données) :
En complément à la formule de base : validation au travers d'entretiens qualitatifs en ligne avec un groupe d'environ 5 à 7 élèves et un autre d'environ 5 à 7 enseignant-es. Rapport comprenant les résultats des enquêtes en ligne (comme pour la formule de base) et un rapport succinct de 2 pages. Discussion des données

et du rapport en ligne avec la direction d'établissement (2 à 3 jours à l'issue des collectes de données).

- Charge de travail minimale pour les écoles
 - Formule de base : distribution interne à l'école par e-mail de l'invitation aux enquêtes en ligne
 - Formule complète : organisation complémentaire de deux rendez-vous en ligne pour les entretiens en groupe ainsi qu'organisation des rendez-vous en ligne pour la discussion avec la direction d'établissement. Outils/techniques selon entente avec l'école.

3. DOMAINE D'APPLICATION

- Rapide état des lieux de l'enseignement à distance dans la situation actuelle
- Peut être reproduit toutes les 3-4 semaines
- Avec la formule complète, la direction d'école reçoit en outre un feed-back externe et a la possibilité de réfléchir et discuter des résultats avec des professionnel·les de l'évaluation.

4. VARIANTES ET PRIX

- **Formule de base** : enquêtes en ligne, rapport des résultats quantitatifs en ligne, résultats qualitatifs anonymisés. **Prix : CHF 1'000.– + TVA** ¹.
- **Formule complète** : enquêtes en ligne et deux entretiens qualitatifs en groupe ; rapport des résultats quantitatifs en ligne ; compilation des résultats qualitatifs anonymisés et rapport succinct de 2 pages ; discussion avec la direction d'établissement. Tous les événements ont lieu en ligne. **Prix : CHF 2'500.– +TVA** ¹.

5. DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES SUITE À L'ÉTAT DE SITUATION

- Dans le cadre du programme financé par la Confédération [trans:formation](#), l'IFFP offre aux écoles professionnelles un soutien spécifique dans la situation actuelle : voir <https://www.iffp.swiss/offres-en-ligne-pour-lenseignement-distance>.
- Les gymnases peuvent s'adresser à l'[IFES IPES](#) ou au [ZEM CES](#) pour l'octroi de conseils concernant de possibles développements ultérieurs.

6. COLLABORATION AVEC L'IFFP

- Le *Check-up enseignement à distance* est proposé en collaboration avec le Prof. Lars Balzer, de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

¹ Les écoles faisant partie des cantons IFES IPES (BE, BS, GR, LU, SO, TG, ZH) sous mandat public ne paient pas la TVA.